

Ecrit par le 23 juillet 2024

Aist 84 : un webinaire sur le rôle du 'réfèrent Covid' dans l'entreprise



Afin d'accompagner les entreprises dans la gestion de la crise sanitaire, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse ([Aist 84](#)) organise un webinaire mardi 9 février autour du rôle et des obligations du référent Covid-19 dans l'entreprise.

En effet, pour prévenir les risques liés au Covid-19 et limiter le plus efficacement possible les chaînes de contamination, chaque entreprise a l'obligation de désigner un salarié référent Covid-19. Comment maîtriser les risques, quelles sont les mesures de prévention, comment gérer les cas probables... Deux spécialistes de l'Aist 84 (un médecin et un infirmier) répondront à toutes ces questions au cours d'une conférence en ligne.

Mardi 9 février. 9h à 11h. Pour s'inscrire, [cliquez ici](#)

Webinaire : comment s'installer au mieux devant son écran ?



Qu'il soit réalisé au bureau ou à la maison, le travail sur écran peut générer des troubles pour la santé. Dans ce cadre, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse ([Aist 84](#)) organise un webinaire afin de donner des pistes d'améliorations pour prévenir les risques liés au travail sur écran et savoir comment aménager son poste de travail pour télétravailler dans les meilleures conditions possibles.

Jeudi 21 janvier. 09h à 11h. Informations et inscriptions en [cliquant ici](#)

Aist 84 : six webinaires pendant le confinement



Pendant la période de confinement, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse ([Aist 84](#)) organise six webinaires pour accompagner les salariés dans la prévention des risques.

Avec ces webinaires, les équipes de l'Aist 84 souhaitent aider dans la mise en place des mesures de prévention, pour accompagner les travailleurs à risque de forme grave de Covid-19 ou encore pour prévenir les risques liés à l'isolement des personnes en télétravail mais également pour prévenir les autres risques professionnels (TMS, RPS...) qui ne doivent pas être occultés par la Covid-19.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le programme :

Mardi 17 novembre : Aide à l'élaboration du Document Unique (DUERP)

Mardi 17 ou jeudi 26 novembre : Troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux et Covid-19 : venez échanger !

Mercredi 18 novembre : Crise Covid-19 et vous ? Comment ça va dans tout ça ?

Vendredi 20 novembre : Comment prévenir et mieux gérer les risques psychosociaux liés à la Covid-19 pour favoriser un climat sain en entreprise ?

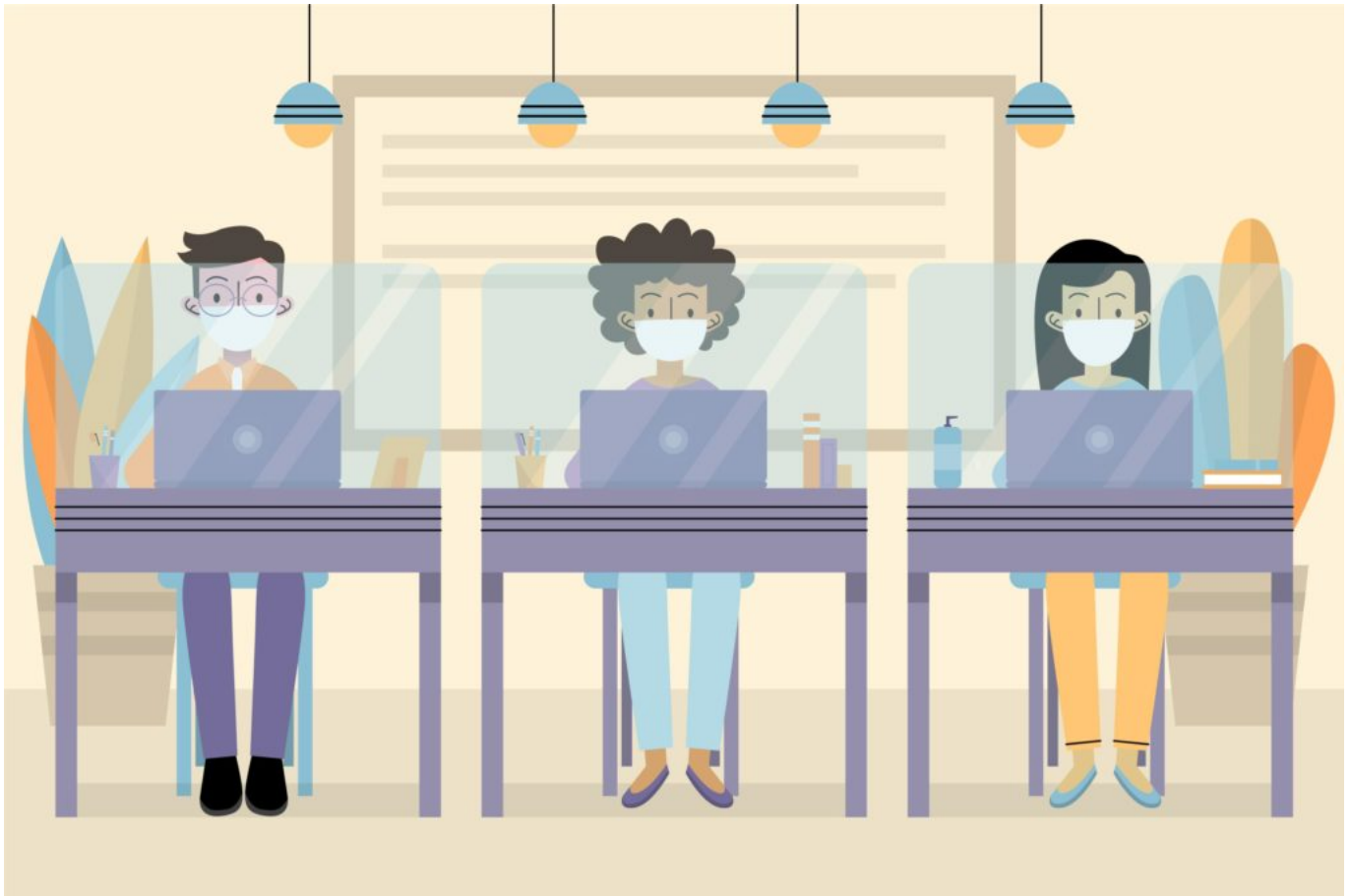
Mercredis 25 novembre ou 16 décembre : Référent Covid-19 - les clés pour assurer ma mission

Jeudi 26 novembre ou mardi 1er décembre : Au bureau comme à la maison, comment m'installer au mieux devant mon écran ?

Informations et inscriptions en [cliquant ici](#)

Santé au travail : Plus de 15 000 entreprises vauclusiennes accompagnées pendant la crise du Covid-19

Ecrit par le 23 juillet 2024



Engagés pour mener à bien leur mission d'intérêt général et conscients des enjeux majeurs que constituent le suivi de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels au sein des entreprises, les équipes des Services de Santé au travail du Vaucluse ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner.

« Bien que contraints de suspendre en partie leurs actions en entreprise et la majorité de leurs visites en cabinet médical pendant la période du confinement, ils ont su s'adapter et proposer des téléconsultations et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leurs connaissances particulières des différents secteurs d'activité, expliquent l'[AIST 84](#) (Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse basé à Avignon), le [GMSI 84](#) (Groupement médico-social interprofessionnel situé à Carpentras) et [Santé au travail Durance-Luberon](#) implanté à Cavillon. Pour soutenir la reprise d'activités, ils ont conseillé les entreprises sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aidé à la réalisation des Plans de reprise d'activité (PRA) et à la mise à jour des Documents uniques (DUERP) ; autant d'étapes indispensables pour redémarrer sur des bases sécurisées et préserver ainsi la santé de tous. »

Multiplication des téléconsultations

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail et les infirmiers en santé travail ont réalisé des téléconsultations. En effet, même si

Ecrit par le 23 juillet 2024

le décret n°2020-410 du 8 avril, accorde le report temporaire des visites médicales non indispensables, ils continuent d'assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues et toxicologues ont continué à soutenir les entreprises en matière de prévention des risques professionnels. Habités au terrain, ces spécialistes ont une connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés qui permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises et de leur apporter un accompagnement sur mesure. Un accompagnement qui passe, entre autre, par la réalisation de nombreux supports d'information : fiche conseils sur les masques de protection, guide spécial télétravail et prévention des risques psychosociaux engendrés, méthodologie d'aide à la mise à jour du Document unique, PRA... autant d'outils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

Soutien aux salariés

D'autre part, pour aider salariés et dirigeants face à la multiplication des risques psychosociaux, des séances de soutien sont également assurées par des psychologues du travail. « Enfin, il est important de souligner que certains des spécialistes des Services de Santé au Travail de France ont contribué aux fiches métiers diffusées par le ministère du travail qui sont relayées par les Service de Santé au Travail depuis le début de l'épidémie, insistent les organismes vauclusiens de la santé au travail. Tous ces supports, partagés lors de campagnes de communication actives et de façon ciblée selon les secteurs d'activité, sont disponibles sur les sites internet des trois services de santé au travail du Vaucluse sur lesquels sont également relayés les messages de prévention et informations du gouvernement ainsi que les newsletters et bulletins dédiés qui sont envoyés régulièrement pour informer et accompagner adhérents et salariés. »

Santé au travail : une formation pour la mise à jour du document unique

Ecrit par le 23 juillet 2024



Afin d'accompagner les dirigeants dans la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en cette période de crise sanitaire, trois spécialistes de l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse (AIST 84) proposent un nouveau webinaire destiné à identifier les situations à risques qui définiront les mesures de prévention à mettre en œuvre ainsi que la conduite à tenir pour les personnes fragiles et les salariés potentiellement contaminés.

Mardi 7 juillet. 09h30 à 11h. Inscriptions sur www.aist84.fr

AIST 84 : une visioconférence sur le management et la prévention des risques professionnels

Ecrit par le 23 juillet 2024



L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse (AIST 84) organise une visioconférence sur l'évolution du management et de la prévention des risques professionnels, suite au Covid-19. Comment faire adhérer les collaborateurs à une culture sécurité ? Le rôle de manager a-t-il évolué depuis la crise sanitaire ? De quelle manière ? Des questions auxquelles répondront trois spécialistes (ergonomes et psychologue du travail) durant cette visioconférence ouverte aux chefs d'entreprises adhérents de l'AIST 84.

Mardi 30 juin. 18h à 19h30. Pour s'inscrire remplir le formulaire [ici](#). Le lien pour se connecter à la visioconférence sera transmis une fois l'inscription validée dans un second mail.

Covid-19 : mise à jour du document unique



Afin d'accompagner les dirigeants dans la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en cette période de crise sanitaire, trois spécialistes de l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse (AIST 84) proposent un nouveau webinaire destiné à

Écrit par le 23 juillet 2024

identifier les situations à risques qui définiront les mesures de prévention à mettre en œuvre ainsi que la conduite à tenir pour les personnes fragiles et les salariés potentiellement contaminés.

Mardi 23 juin. 15h30 à 17h. Inscriptions sur www.aist84.fr

AIST 84 : une visioconférence sur la mise en place du télétravail dans l'entreprise



La crise sanitaire a entraîné le développement du télétravail dans bon nombre d'entreprises, souvent en mode dégradé. L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse (AIST 84) organise une visioconférence sur la mise en place du télétravail et son devenir dans l'entreprise. Comment construire

Ecrit par le 23 juillet 2024

et optimiser le télétravail ? Comment le pérenniser tout en maintenant de bonnes conditions de travail ? Deux ergonomes et un psychologue du travail répondront à toutes les questions que peuvent se poser les chefs d'entreprises adhérents de l'AIST 84.

Jeudi 18 juin. 18h à 19h30. Pour s'inscrire remplir le formulaire [ici](#). Le lien pour se connecter à la visioconférence sera transmis une fois l'inscription validée dans un second mail.

Santé au travail : mettre à jour son document unique

Ecrit par le 23 juillet 2024



Avec la crise sanitaire qui perdure, il est plus que jamais d'actualité pour les entreprises d'évaluer les risques professionnels afin d'adapter les conditions de travail et d'assurer la protection de la santé de leurs salariés. Afin d'accompagner les dirigeants dans la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse (AIST 84) organise un webinaire destiné à identifier les situations à risques qui définiront les mesures de prévention à mettre en œuvre ainsi que la conduite à tenir pour les personnes fragiles et les salariés potentiellement contaminés.

Vendredi 5 juin. 9h30 à 11h30. Inscriptions sur www.aist84.fr